

Réf: Dossier 389569

Avis de constitution

SOCIETE « EVOLIS »

Siège Abidjan cocody Cité des arts à 500M de
l'INSAAC, 323 Logements immeuble G1, Lot 7, Ilot 323

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EVOLIS »

Objet :

- VTC (Voiture de transport avec chauffeur)
- Transport
- Achat vente et location de véhicule
- Achat et vente d'équipement solaire
- Développement, construction et exploitation d'installation solaire
- Prestation de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Cité des arts à 500M de

l'INSAAC, 323 Logements immeuble G1, Lot 7, Ilot 323

Dirigeant(s) M COSMUS OGUGOA CHRISTOPHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01029 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13631/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

